

## Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace

### LETTRE D'INFORMATION N° 48 – OCTOBRE 2016

#### LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Un de nos membres nous a alertés — mais oui, il y a encore quelques adhérents vigilants — qu'une horrible chose pourrait se produire à Niedernai, petite ville à l'ombre de sa grande sœur, Obernai. Car, selon les critères du Moyen Âge, il s'agit bien d'une ville qui, comme Obernai, était ceinte d'une double couronne de murs et, mieux encore, avait un château bien identifié, avec ses propres fortifications extérieures.

Ce qui est devenu un village presque comme les autres a conservé une structure aujourd'hui encore bien lisible, gardant même une haute tour de l'enceinte intérieure (qu'a sauvée sa fonction de clocher jusqu'à l'édification de l'église actuelle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle) et des tours extérieures adaptées aux armes à feu. Il y a bien quelques petites fautes de goût, avec une ou deux bâtisses dont la forme et/ou le volume ne collent pas, une tour d'escalier de la mairie toujours pas enduite, bref rien de bien grave... Jusqu'au projet de remaniement de la rue Principale, visant à ordonner les choses, avec un beau stationnement et, surtout, un projet d'alignement qui vient détruire une ferme (celle qui, sur la photographie, porte le n° 213 peint sur le mur).

Celle-ci a le malheur d'empiéter sur la voie, et pour cause : c'est le témoin de l'ancienne porte sud de la ville, dont on peut encore voir de l'autre côté de la rue la crapaudine basse en place. Certes l'habitat de Niedernai n'est pas « riche », mais sa forme est encore bien conservée tant par le parcellaire que par la succession de ses pignons sur rue. Certes notre bâtiment faisant étranglement n'est pas « noble », avec son rez-de-chaussée d'habitation et son *Kniestock*, mais il est tellement typique, avec sa longue toiture sans lucarnes, toute de tuiles rouges.

Cette démolition serait donc non seulement la perte d'une nouvelle maison alsacienne à colombages, mais également l'effacement d'un élément majeur visible du plan de la ville ancienne. Sans compter l'absurdité de « l'aménagement pour l'automobile », alors que dans tout environnement touristique, on fait tout pour aménager l'espace en fonction et dans le respect du piéton, des vestiges du passé et de l'architecture.



L'entrée sud de Niedernai, vue du sud (en haut) et vue du nord (en bas) (photo : G. Bronner, 2016)

On se croit revenu dans les années 1960-1970, avec le saccage de Saverne par une municipalité « progressiste », qui voulait faire de la Grand'rue un axe ouvert, qui voulait assainir la vieille ville, qui voulait glorifier la construction neuve et l'initiative privée. Résultat : démolition de l'entrée est de la ville, d'une partie de la muraille et d'une tour romaine, après la disparition de la maison médiévale « Heyl » devant la tour romane de l'église, et celle de quelques maisons de la rue des Murs, dont une inscrite aux M.H. Serait-on revenu à ces temps obscurs ?

Bien sûr, il faut d'abord s'en remettre aux services de l'État, toujours très attentifs... et tatillons, mais ils ne peuvent pas tout appréhender (l'Alsace est grande et les problèmes nombreux) et ensuite il faut compter avec la mobilisation de la « base », qui se doit d'être vigilante. Comme dans bien d'autres domaines, cette mobilisation est essentielle et doit aider à la conscience de la survie de notre pays, l'Alsace.

Guy BRONNER

## MONUMENTS DE SYRIE, PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

par Malou SCHNEIDER



Les souks d'Alep (après et avant). Inscrits au Patrimoine mondial de l'Humanité, les souks d'Alep datent pour l'essentiel du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle (crédit photo : Lens Young)

**L**A GUERRE EN SYRIE est avant tout une tragédie humaine. Toutefois, la destruction de nombreux sites archéologiques ou historiques, qui sont des biens culturels syriens, mais appartiennent avant tout au patrimoine de l'humanité, est un fléau qui touche depuis plusieurs années les pays du Proche-Orient en guerre.

Cheikhmous Ali, qui a soutenu en 2012 à l'Université de Strasbourg une thèse d'archéologie sous la direction du Pr.

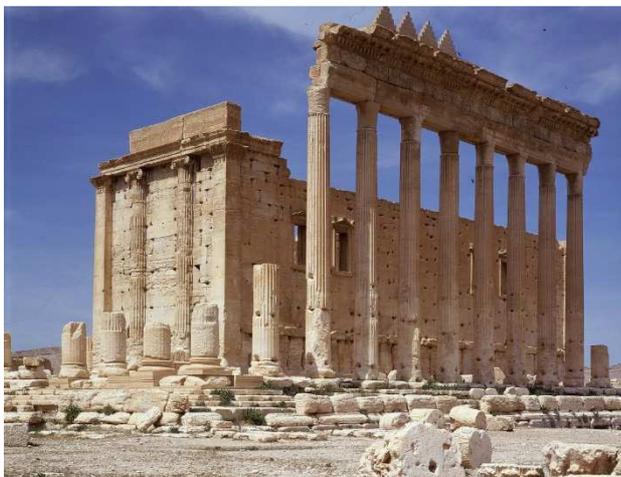
Dominique Beyer, est le fondateur et président de l'Association pour la Protection de l'Archéologie Syrienne (ASPA), qui réunit des informations sur la situation du patrimoine de son pays. Il s'appuie sur place sur un réseau de correspondants qui l'alertent, parfois au péril de leur vie, par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Avant 2011, 132 missions étrangères travaillaient en Syrie. Certaines d'entre elles étaient des missions mixtes, les

Syriens y collaborant avec un pays étranger, d'autres étaient des missions européennes. Depuis plusieurs années, plus aucune d'entre elles n'est venue dans le pays.

### La destruction des sites

Les sites archéologiques peuvent être détruits par dégradation naturelle si les vestiges, en particulier ceux des bâtiments construits en briques de terre crue, rapidement ravinés par l'eau, ne sont plus protégés (le toit mis en place par des financements français au-dessus du palais royal de Mari a été jeté à bas).



Le temple de Bêl à Palmyre, consacré en 32 après J.-C., avant (en haut et au milieu) et après (en bas) la destruction par Daesh (photo : en haut, Gianni Dagli Orti, The Art Archive, The Picture Desk ; en bas, Direction générale des Antiquités et des Musées de Syrie)

La destruction volontaire de sites, par dynamitage ou creusement avec des engins de chantier, est l'œuvre des soldats du régime syrien et de Daesh. Dégâts collatéraux des combats, les bombardements aériens, l'action des chars et des canons mutilent les lieux. Tous les belligérants sont responsables de cet état de fait : la Russie (qui a construit une base militaire à Palmyre), les Etats-Unis et la France, le régime d'Assad et les rebelles. Parmi tant de monuments et de sites abîmés ou détruits, on peut citer le Krak des Chevaliers, les souks d'Alep, le monastère de Saint-Siméon et l'antique cité de Palmyre, où les destructions de monuments emblématiques par Daesh ont suscité l'indignation de la communauté internationale.

Par ailleurs, les sites majeurs du pays ont tous été pillés. Les fouilles clandestines sont une véritable action de destruction des connaissances historiques et archéologiques, qui auraient dû être réunies dans le cadre d'une étude scientifique. Le pillage des musées complète le désastre culturel, car il y ajoute la disparition d'objets découverts anciennement en différents lieux du pays. Le trafic des antiquités syriennes, qui partent vers les pays limitrophes pour se retrouver sur le marché international, accentue ce phénomène.

### Préparer l'avenir

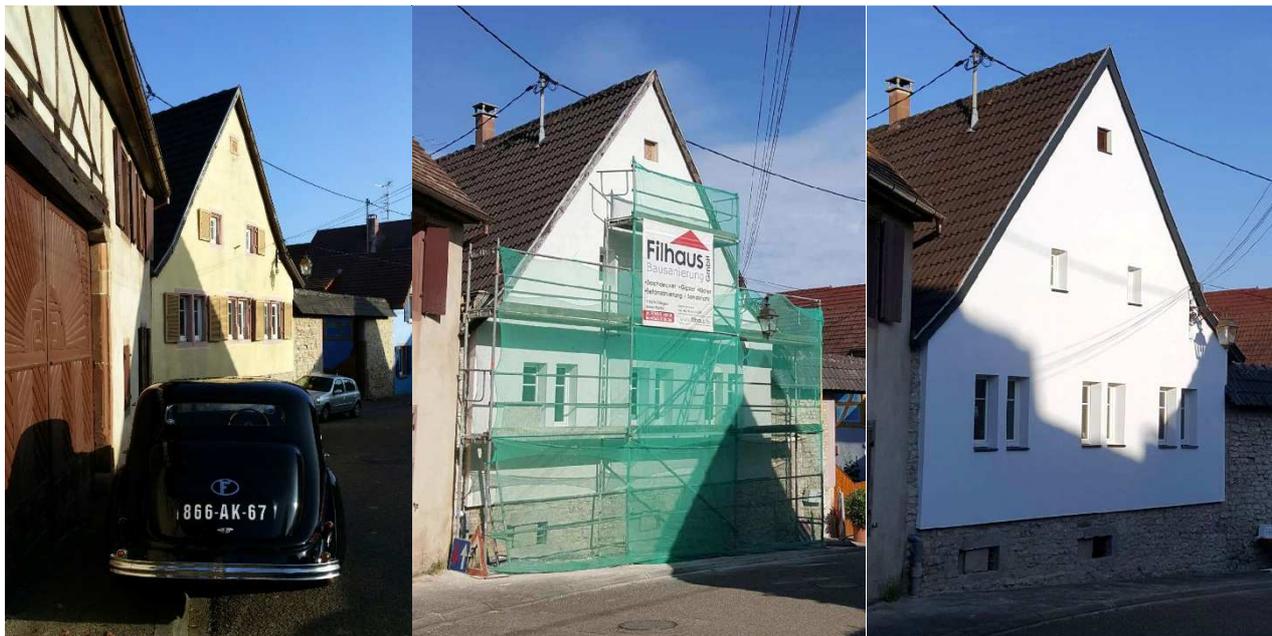
Mais les archéologues syriens en exil ne se laissent pas envahir par le découragement et préparent l'avenir. Il faut envisager la reconstruction de certains sites, ce qui implique de définir des priorités : quels monuments restaurer en premier lieu, lesquels laisser en ruine ? Tout récemment, Cheikmous Ali a présenté devant le Parlement européen la situation de Palmyre qui, contrairement à ce que l'on pense, est toujours en danger, du fait de la présence de l'armée syrienne et de l'armée russe. Il a insisté aussi sur la nécessité de former des archéologues syriens. Une proposition de formation d'une cinquantaine d'archéologues syriens et irakiens a été soumise à l'Université de Strasbourg, mais le coût n'en a pour l'instant pas pu être pris en charge. Aujourd'hui, cinq archéologues syriens résident à Strasbourg. Certains ont terminé leurs études, d'autres sont encore dans le cursus universitaire.

Leur souhait dans l'immédiat : réunir dans une exposition les objets, images et documents concernant le passé des cultures du Proche-Orient qui sont conservés dans les musées et les institutions strasbourgeoises. Plusieurs archéologues alsaciens ont en effet contribué à faire connaître les cultures anciennes du Levant et la présence au sein de l'Université de Strasbourg d'un l'Institut d'histoire et d'archéologie du Proche-Orient renforce les liens anciens entre l'Alsace et la Syrie.

Pour en savoir plus : <http://apsa2011.com/apsanew/>

## EN RENDANT OBLIGATOIRE L'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR, UN DÉCRET OPPOSE L'ENVIRONNEMENT AU CADRE DE VIE ET AU PATRIMOINE

par Maxime WERLÉ



Une maison de Nordheim, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, ravalée et isolée par l'extérieur : bye-bye les fenêtres moulurées de style Renaissance (photo : G. Bronner, 2015 et 2016)

LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DU PATRIMOINE (au premier rang desquelles l'Asma, association pour la sauvegarde de la maison alsacienne), relayées ces derniers mois par la presse régionale et nationale, sont vent debout contre un décret récent, qui fait peser de réelles menaces sur le patrimoine architectural de la France. Le décret en question (n° 2016-711, du 30 mai 2016) impose l'isolation par l'extérieur des bâtiments lors de travaux de ravalement de façade, de réfection de toiture ou d'aménagement de locaux en vue de les rendre habitables. Le texte, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 2017, rend en effet **obligatoires** des travaux d'isolation thermique à l'occasion de gros travaux de rénovation de bâtiments. Ce décret, pris en application de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique, se veut légitime et irréprochable, auréolé par son ambition écologique.

Et pourtant, comme le titrait le *Canard enchaîné* le 17 août 2016, il « met en péril le patrimoine ». Que faut-il craindre de ce décret ? La réponse est claire et nette : c'est la généralisation, dans nos villes et nos villages, de **l'isolation thermique par l'extérieur (ITE)**. Celle-ci consiste à coller sur les façades, en surépaisseur, un isolant (en matériaux souvent peu écologiques, tels que du polystyrène expansé, de la laine de roche ou de la fibre de bois), lui-même recouvert d'un revêtement. Elle aboutit, dans le cas de maisons anciennes, à gommer leurs qualités architecturales, leur caractère patrimonial et leur histoire, pour leur donner l'apparence de maisons de lotissement ou d'immeubles dépourvus de toute personnalité. Cette seconde peau, lisse et

aseptisée, dissimule les chaînes d'angles des maisons en maçonnerie, les pans-de- bois anciens, les portes et les fenêtres moulurées, et requiert le bûchage des éléments en saillie, même s'ils sont moulurés ou décorés (appuis, corniches, bandeaux, corbeaux, consoles, etc.). La généralisation de l'ITE sera un appauvrissement considérable du patrimoine architectural français, et un coup supplémentaire porté à la qualité de notre cadre de vie.



Dessin : D. Gaymard, 2015

Le texte a prévu des **dérogations**, reposant notamment sur des considérations techniques et patrimoniales : il convient en effet d'éviter que la seconde peau provoque ou dissimule d'éventuelles faiblesses structurelles (on pense par

exemple au risque de pourrissement des sablières ou des pieds des poteaux des maisons en pan-de-bois, qui doivent pouvoir « respirer », ou qu'elle génère une perte de qualité architecturale ou paysagère. De ce point de vue, des dérogations de droit sont notamment prévues lorsque les travaux d'isolation entraîneraient des « modifications de l'aspect de la construction en contradiction avec les prescriptions prévues pour les secteurs sauvegardés, les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, les abords des monuments historiques, les sites inscrits et classés [...] ». Mais, en dehors des emprises et des immeubles protégés, le maître d'ouvrage devra justifier « de la valeur patrimoniale ou architecturale de la façade et de la dégradation encourue, en produisant une note argumentée

rédigée par un professionnel [par exemple un architecte] ». En somme, la dérogation sera obtenue (ou pas) à l'issue d'une démarche volontaire (et payante) du maître d'ouvrage.

L'Asma, dans un courrier adressé à ce sujet à la ministre de l'Environnement, souligne avec raison que « ce décret est une aubaine pour les revendeurs de matériaux et les entreprises du BTP, à qui vous ouvrez les portes d'un marché colossal, au détriment de nos maisons alsaciennes qui subiront un préjudice esthétique voire structurel probablement irrémédiable ». L'Asma réclame, avec d'autres associations, une **modification du décret** : elle souhaite que tout le bâti antérieur à 1948 soit exclu du texte.

## LES TOITURES QUI DÉFIGURENT

par Daniel GAYMARD



À gauche, la maison avant les travaux de couverture ; à droite, la maison telle qu'elle se présente actuellement

DANS LE PAYSAGE ALSACIEN, on constate depuis plusieurs décennies, tant sur les constructions neuves qu'anciennes, une lente évolution des couvertures traditionnelles vers l'utilisation d'éléments de production standardisés : des tuiles à emboîtement, dites mécaniques. Dans les zones sensibles, la législation sur les Monuments Historiques permet en principe, par le jeu des autorisations d'urbanisme, d'imposer et de maintenir l'esthétique et le caractère d'authenticité, voire d'orienter vers un retour au matériau d'origine lorsque celui-ci a disparu.

Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi. Ceci a été le cas de la maison médiévale, 8 impasse Léopold à Neuwiller-lès-Saverne, immeuble inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques et situé en abord d'autres M.H. Sa couverture vient d'être partiellement refaite en tuiles panne à

emboîtement, succédant à un premier remaniement réalisé en tuiles mécaniques d'un modèle différent, et qui avait laissé subsister une zone en tuiles écaïlle anciennes. Ce bâtiment de dimension relativement modeste est donc maintenant affublé d'une couverture tripartite totalement hétérogène. Cela est regrettable, ne serait-ce que d'un point de vue esthétique. Nous n'avons pas fait d'enquête pour attribuer la responsabilité de cet état de fait : architecte des Bâtiments de France, maire, mauvais gré du propriétaire, entrepreneur ?

Il n'est pas possible de définir avec certitude quel était le matériau d'origine, car ce bâtiment date de la période qui dans la région correspond à l'abandon de la tuile creuse et l'apparition de la tuile plate écaïlle. Une analyse fine des vestiges pourrait peut-être répondre à cette question. En tout état de cause un bâtiment médiéval s'accorde mal avec la sècheresse d'aspect des matériaux de conception moderne.

## ENTRETIENS DU PATRIMOINE D'ALSACE

La *Lettre d'information* de la SCMHA poursuit ici la publication des « Entretiens du patrimoine d'Alsace ». Cette rubrique vise à faire connaître les acteurs du patrimoine œuvrant dans la région, qu'ils soient professionnels ou bénévoles impliqués dans des associations, qu'ils soient en charge de la gestion ou de la protection du patrimoine, chercheurs (historiens, et historiens de l'art, archéologues, etc.), architectes, artisans, restaurateurs, etc. L'important est qu'ils soient passionnés et que leur action soit remarquable.

### Victor, Dominique et Berthe BEYER

Propos recueillis par Malou SCHNEIDER

**C'EST UN INTERET COMMUN** pour le patrimoine qui réunit Victor Beyer et son fils Dominique et qui a influencé leur parcours professionnel. Dès leur enfance respective, l'attrait des civilisations éloignées de leur Alsace natale dans le temps et dans l'espace a aiguisé leur curiosité pour la différence. Par la suite, leur formation en histoire de l'art a favorisé le développement de cet aspect de leur personnalité et ils ont tous deux été conservateur de musée. Même s'ils ont chacun fait une partie de leur carrière à Paris, ils ont choisi de revenir résider en Alsace. Victor Beyer a laissé à Strasbourg le souvenir d'un excellent conservateur en chef des Musées, spécialiste international de la sculpture et de l'art du vitrail en Alsace. Dominique Beyer a enseigné l'archéologie du Proche-Orient à l'Université de Strasbourg. Dans leur vie privée, le patrimoine naturel a toujours été partie intégrante de cet intérêt et de cette sensibilité à la beauté de ce qui les entoure.

### Victor BEYER



Victor Beyer (photo : D. Beyer, 1974)

- ♦ **Né à Strasbourg en 1920, vous avez passé une enfance heureuse à Rothau, et vous preniez plaisir à observer la nature.**

#### **Quel a été votre parcours de formation ?**

Je suis revenu en Alsace après ma démobilisation en juin 1940 et me suis inscrit à l'université de Francfort, puis à celle de Strasbourg, où j'ai reçu une très bonne formation, en particulier en archéologie et en histoire de l'art.

En mars 1943, j'ai été incorporé de force dans l'armée allemande. Versé dans les services sanitaires, j'ai pu revenir sain et sauf après un périple en Europe centrale. Après mon retour, j'ai passé le concours d'entrée à l'École du Louvre, où j'ai été admis en 1945 et j'y ai terminé mon cursus par une thèse consacrée à la sculpture strasbourgeoise du XIV<sup>e</sup> siècle.

#### ♦ **Quel a été votre parcours professionnel ?**

En 1948, je suis devenu assistant de Hans Haug, alors directeur des Musées de Strasbourg. J'ai ensuite été chargé de la conservation du Musée de l'Œuvre Notre-Dame. En 1964, j'ai succédé à Hans Haug comme conservateur en chef des musées et les dix années suivantes m'ont permis de présenter à l'Ancienne Douane une série d'expositions d'art moderne réalisées sous l'égide du Conseil de l'Europe, certaines étant réalisées en collaboration avec Jean-Louis Faure et Jean-Daniel Ludmann. Celle que j'ai le plus aimé préparer a été celle des « Ballets russes de Serge de Diaghilev », présentée en 1969.

Des difficultés administratives m'ont décidé, à mon grand regret, à quitter Strasbourg en 1974 pour Paris, où j'ai été nommé directeur du département des sculptures au Musée du Louvre. Cette période heureuse de ma carrière a pris fin lorsque la Direction des Musées de France m'a pressé de prendre la tête de l'Inspection générale des Musées classés et contrôlés. À la suite d'une mission d'inspection dans les territoires français du Pacifique, j'ai été sollicité pour assurer le commissariat général d'une exposition d'arts de l'Océanie qui devait se tenir à Nouméa. Mais les troubles politiques ont commencé en 1984 en Nouvelle-Calédonie et l'exposition n'a pas pu y être montrée. Alors que j'avais atteint l'âge de la retraite, j'ai poursuivi ma mission, si bien que l'exposition a

finale­ment pu être inaugurée en 1985 à Paris, au Musée des Arts africains et océaniques de la Porte Dorée.

♦ **Que pensez-vous que votre action ou vos recherches ont apporté au patrimoine alsacien ?**

Outre mes fonctions dans les musées de Strasbourg, mes recherches et publications concernant le patrimoine alsacien ont porté essentiellement sur le vitrail médiéval en Alsace, en particulier sur les propositions de reconstitution des vitraux de l'église des Dominicains de Strasbourg, qui ont représenté un travail de longue haleine. La sculpture a été mon autre centre d'intérêt : celle du Moyen Âge bien entendu, mais je me suis aussi passionné pour l'étude du tombeau du maréchal de Saxe à l'église Saint-Thomas.

Par ailleurs, j'ai été assez fier du prix de l'Académie française qui a récompensé mon ouvrage *"L'Alsace"*, publié en 1975 aux éditions Arthaud. J'y décris les différents territoires de cette région, décrivant aussi bien les paysages naturels, la faune et la flore, que les œuvres laissées par l'homme. J'y exprime aussi ma préoccupation au sujet de l'avenir de la planète et de ses occupants : « [...] ou bien un frein sérieux sera mis à l'exploitation galopante des sites et de leurs ressources de tous ordres, et trouvé un équilibre entre démographie, technologie et nature, ou bien le monde basculera irrémédiablement dans l'abîme. »

♦ **Et votre jardin secret ?**

La création littéraire, aspect plus méconnu de ma production. J'ai publié des romans et des nouvelles et j'ai pris grand plaisir à écrire des pièces de théâtre.

## Dominique BEYER



Dominique Beyer dans son jardin (photo : D. Beyer, 2016)

*Né à Strasbourg en 1948, fils de Victor et de Christiane Beyer, Dominique Beyer est professeur émérite d'histoire et d'archéologie de l'Orient ancien à l'université de Strasbourg.*

♦ **Quel a été votre formation ?**

Dans ma jeunesse, j'ai été marqué par la lecture du livre de C. W. Ceram, *« Des dieux, des tombeaux, des savants »* (1952). C'est sans doute aussi l'influence de mon père qui m'a incité à entreprendre une licence d'histoire de l'art et d'archéologie à l'Université de Strasbourg. Des vacances que j'ai effectuées au Service de l'Inventaire, alors dirigé par Roger

Lehni, ont représenté pour moi un travail très formateur : j'y ai appris à faire des descriptions de monuments ou d'objets d'art, mais aussi à travailler en équipe et à parcourir le « terrain » dans différentes localités d'Alsace.

En 1969, j'ai participé à un chantier de fouilles dirigé par Olivier Pelon, qui venait de succéder à Daniel Schlumberger à la tête de l'Institut d'Histoire et Archéologie de l'Orient ancien de l'Université de Strasbourg. Cette fouille a eu lieu en Anatolie, à Porsuk (Turquie), qui est aussi le site où j'ai dirigé mes derniers chantiers de fouille. L'année suivante est arrivé à cet institut un jeune maître de conférences, Jean Margueron, dont le charisme et l'enthousiasme séduisaient les étudiants. Je suis parti fouiller sous sa direction à Larsa (Irak).

♦ **Quel a été votre parcours professionnel ?**

Suivant l'exemple de mon père, je me suis intéressé à la carrière de conservateur de musée. J'ai réussi le concours national en 1974 et été nommé conservateur au département des Antiquités orientales du Musée du Louvre. J'ai travaillé sur le projet du « Grand Louvre » et ai notamment conçu (en collaboration) les actuelles salles assyriennes et anatoliennes. À Strasbourg, j'ai présenté deux expositions « De Sumer à Babylone » (Bibliothèque municipale) et « Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites » (Musée Historique).

Après avoir soutenu en 1989 une thèse concernant la glyptique syrienne antique, j'ai été nommé professeur à l'Institut d'Histoire et Archéologie de l'Orient ancien à l'Université de Strasbourg, à la tête duquel je suis resté jusqu'en 2014. J'y suis encore actif en tant que professeur émérite et je dirige des thèses de doctorat.

♦ **Et l'archéologie de terrain ?**

J'ai continué à participer aux nombreuses campagnes archéologiques menées par Jean Margueron en Syrie, en particulier sur le site de Mari, où j'ai pu fouiller jusqu'au

déclenchement de la guerre en 2011. J'ai moi-même dirigé plusieurs chantiers de sauvetage en Syrie et j'ai depuis quelques années repris la fouille du site de Porsuk (Turquie).

♦ **Avez-vous un jardin caché ?**

C'est précisément un jardin, que j'entretiens soigneusement et dont je préserve la flore et la faune, dont la

famille de hérissons qui y réside. J'aime en effet observer la nature : plantes, champignons, oiseaux, etc. Je m'intéresse aussi à la photographie, savoir-faire indispensable dans mon métier. J'ai, entre autres, réalisé les photos illustrant certaines publications de mon père présentant des sculptures alsaciennes, en particulier celles du monument funéraire du Maréchal de Saxe dans l'église Saint-Thomas.

## Berthe BEYER



Berthe Beyer dans le jardin de Dominique (photo : D. Beyer, 2016)

*Au contact de son époux Dominique et de son beau-père Victor, Berthe Beyer a elle aussi contribué à faire découvrir le patrimoine alsacien. Dans le cadre de son travail dans les musées de Strasbourg, elle a transmis ses connaissances à un public à la fois nombreux et varié.*

♦ **Quel a été votre parcours de vie ?**

Durant mon enfance, j'ai vécu en Afghanistan et au Japon. J'ai effectué mes études secondaires au Lycée français

d'Athènes, où j'ai passé mon bac avant de venir à Strasbourg et d'y obtenir une licence d'Histoire de l'Art et d'Archéologie, grâce à des enseignants de grande qualité. J'ai moi aussi participé aux fouilles de Jean Margueron en Syrie entre 1975 et 1978, période durant laquelle j'ai épousé Dominique Beyer et mis au monde notre premier enfant.

Nous habitons alors à Paris et j'ai passé l'examen qui m'a permis de conduire des visites guidées.

♦ **Quel a été votre parcours professionnel ?**

En 1991, après la naissance de nos deux fils, nous sommes retournés à Strasbourg où j'ai repris les visites en ville, puis dans les musées de la Ville.

L'opportunité s'est présentée pour moi de devenir médiateur culturel au service éducatif des Musées et j'ai assuré cette fonction à la fois pour le Musée Archéologique et le Musée Alsacien. Mon rôle était de faire découvrir et aimer le patrimoine alsacien au public. Il s'agissait d'organiser des visites, thématiques ou non et de mettre sur pied un accueil spécifique pour certains visiteurs (adultes, scolaires, handicapés, étrangers, etc.), que nous assurions avec une petite équipe de vacataires spécialisées en archéologie régionale et en traditions populaires alsaciennes. Décrypter les usages de l'Alsace traditionnelle à partir des objets exposés nous permettait de mettre en relation des personnes ou des enfants issus de cultures ou de religions différentes et de leur montrer la diversité, et souvent la proximité des pratiques humaines à travers le temps ou les lieux.

♦ **Avez-vous un jardin caché ?**

Il s'agit plutôt d'un souhait : j'aimerais continuer à collecter des témoignages de personnes âgées ou issues de cultures différentes de la mienne. Ce serait une contribution au patrimoine oral de l'Alsace.

## CHRONIQUE DES SITES INTERNET

par Jean-Jacques SCHWIEN

Cette chronique ne vise pas à l'exhaustivité : elle a pour seul objet de faire connaître les sites internet qui présentent des documents et recherches sur l'histoire de l'Alsace et des régions voisines, découverts au gré de nos pérégrinations internautiques. Elle accueille également les suggestions dans ce même domaine faites par nos lecteurs.

### **Le blog de l'Université de Fribourg sur le Moyen Âge dans le Rhin supérieur**

<http://www.mittelalter1.uni-freiburg.de/aktuelles/blog-mittelalter-am-oberrhein>

Ce blog, ouvert en 2014, est une initiative heureuse et originale des chercheurs du département de la *Landesgeschichte* (histoire régionale) de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, qui recense les actualités scientifiques relatives à l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie du Moyen Âge du Rhin supérieur. L'espace en tant que tel n'est

pas défini officiellement, mais il inclut le pays de Bade et la Forêt Noire, le sud du Palatinat, le nord de la Suisse et l'Alsace. Il propose de nombreuses rubriques. Vous y trouverez les annonces de colloques, séminaires et rencontres organisées par les institutions de recherche et le monde associatif. De même, l'ensemble des articles de revues et ouvrages y sont listés, complétés pour certains par des résumés suggestifs de la part de l'équipe rédactionnelle ou de collaborateurs occasionnels. Il fait état également de l'état d'avancement de la numérisation de documents anciens, accessibles sur le web et de la publication de sources. Il est prévu d'y ajouter sous peu une rubrique sur les expositions.

Comme tout blog, un site de ce type s'enrichit et vit de l'apport de ses participants : nous ne pouvons qu'encourager nos historiens de l'Alsace à faire part de leurs annonces et informations pour amplifier les diverses initiatives prises ces dernières années en matière de collaboration entre les deux rives du Rhin.

Contact mail : [johannes.waldschuetz@geschichte.uni-freiburg.de](mailto:johannes.waldschuetz@geschichte.uni-freiburg.de)

---

## COMPTE-RENDU DES DERNIÈRES SORTIES DE LA SOCIÉTÉ

par Benoît JORDAN

### **Lundi 16 mai 2016 : Les Vosges à Senones, au Jardin de Callunes, à La Fontenelle et à Moyenmoutier.**

Deux sorties ont marqué la fin du printemps. Le 16 mai, un groupe bravant le temps incertain s'est retrouvé pour suivre un circuit dans les Vosges à Senones, avec l'ancien château de la principauté de Salm et l'ancienne abbaye où subsiste la mémoire de l'historien Dom Calmet. La question centrale, sur ces lieux marqués par la déchéance économique de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, est de trouver une nouvelle affectation pour ces bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle. Deuxième étape pour le repas : le jardin des Calunes, ancienne carrière, puis tranchée militaire, décharge et enfin jardin consacré aux rhododendrons. Avec la première pluie de la journée, le groupe s'est rendu au cimetière de La Fontenelle qui domine la vallée du Rabodeau, terrain d'opérations militaires durant la Grande Guerre. Enfin, après un arrêt à l'église d'Etival et à son cloître classique accolé à la nef médiévale de l'abbatiale, voici Moyenmoutier, qui connaît un important effort de restauration et de mise en valeur depuis quelques années.

L'esplanade est désormais libérée et aménagée, ce qui permet d'admirer l'ensemble des bâtiments conventuels dont une partie (l'ancienne bibliothèque) est encore en mauvaise posture. Une curiosité : la roue d'écureuil, dans les combles, a pu être admirée par le groupe.

### **Dimanche 26 juin 2016 : Dehlingen en Alsace Bossue – La Villa, Centre d'interprétation du patrimoine.**

Le 26 juin, la Société et l'Université populaire se sont associées pour une sortie à Dehlingen. Sous la conduite passionnante d'Emmanuelle Thomann, directrice du CIP La Villa, les participants ont pu apprécier la qualité architecturale de la réalisation du centre autour d'une bâtisse du XVII<sup>e</sup> siècle, avec un étonnant mur en pisé. La visite du site archéologique s'est prolongée par la découverte du sentier sensoriel. La thématique de la visite reposait sur la manière de faire découvrir l'archéologie à des enfants comme à des adultes : la démonstration a été unanimement saluée comme étant très convaincante.

## LE DINGHOF D'ADELSHOFFEN À SCHILTIGHEIM : UN SITE MENACÉ !

par Malou SCHNEIDER et Brigitte PARENT



La maison du *Dinghof*. À gauche, le pignon est (photo : G. Frick, 2011), à droite, le mur nord (photo : D. Beyer, 2016)

UN PROJET FLUCTUANT... Présenté par la nouvelle équipe municipale de Schiltigheim, lors des dernières élections, comme un projet d'implantation d'un « verger communal plutôt qu'une opération immobilière », le réaménagement prévu de l'îlot du *Dinghof* a été modifié plusieurs fois. Situé à l'extrémité d'une impasse montant depuis la rue d'Adelshoffen, ce terrain de 41 ares, acquis par la commune, devrait maintenant recevoir un ensemble de logements et la surface du futur verger diminue en proportion. La maison à pan-de-bois qui s'élève sur le site, qui devait être restaurée sur place, sera démontée et déplacée puis remontée. Son avenir et celui de l'ensemble de la parcelle reste cependant incertain.

### La dernière cour domaniale du Bas-Rhin

Dès le Moyen Âge, le chapitre Saint-Thomas de Strasbourg possédait une cour colongère (ou domaniale, en allemand *Dinghof*) sur le ban d'Adelshoffen, qui était alors un petit village mitoyen de Schiltigheim (La brasserie construite en 1862 en a repris le nom).

Un *Dinghof* est une forme d'organisation rurale répandue dans le monde germanique. Elle est fondée sur un contrat entre un seigneur laïc ou ecclésiastique et des fermiers, les « colons » ou *Huber*. C'est une agglomération de taille variée où le propriétaire d'un bien percevait des cens et où se rendait la justice concernant cette cour domaniale. Un *Dinghofmeier*, ou « maire », habitant en général sur place, administrait la cour et surveillait l'exploitation du bien.

Conservés aux Archives de la Ville de Strasbourg, les règlements de la cour domaniale de Saint-Thomas à Adelshoffen précisent les dates des trois assemblées annuelles (*Ding*), où doivent se rendre les colons, et la nature des redevances qu'ils doivent y apporter, essentiellement des produits de la terre : blé, vin, pain et fromage. Bien que l'institution des cours domaniales ait périclité au cours des

siècles, la présence d'un *Dinghofmeier* est encore mentionnée à Adelshoffen en 1732. C'est sans doute lui qui occupe la maison à pan-de-bois bâtie au centre de la parcelle, sur laquelle se trouvent aussi une grange et un petit bâtiment annexe. D'après le Service de l'Inventaire qui, dès 2007, avait préconisé la protection de l'ensemble, grange et maison, il pourrait s'agir là de vestiges de la dernière cour domaniale encore visible dans le Bas-Rhin.

### Une maison à pan de bois parmi les plus anciennes de Schiltigheim

D'une surface de 70 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée (12,45 x 6,70 m), la maison est orientée est-ouest et sa façade antérieure de prestige a pignon vers la rue. Le rez-de-chaussée, presque de plain-pied, n'est légèrement surélevé que sur la cave partielle profondément enterrée. L'étage est en faible surplomb sur les murs gouttereaux et le comble se compose d'un seul niveau. Le pignon antérieur avec loggia est en encorbellement sur trois aisseliers sculptés en accolade. Le toit couvert de tuiles plates comporte deux petites demi-croupes. Le bâtiment, entièrement monté en pan-de-bois de sapin, repose sur un solin bas en maçonnerie et le hourdis du colombage est fait de torchis sur palançons. Certaines petites fenêtres d'origine, flanquant des poteaux intermédiaires, ont été murées. Dans la façade à pignon antérieure, les allèges des deux fenêtres de l'étage et le garde-corps de la loggia sont ornés d'une croix de Saint-André recoupée par un losange.

La maison présente divers points communs, pour sa structure et son parti décoratif, avec trois maisons également ornées de loggias de pignon, situées dans la rue Principale de Schiltigheim et construites entre 1683 et 1688. Il est très vraisemblable que la maison du *Dinghof* date également du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle a été construite pour le *Dinghofmeier* Claus Dietrich le Vieux, cité comme y habitant en 1683. Des tessons ont été trouvés à l'aplomb de

la fenêtre de la cuisine après le passage de la machine qui a détruit des garages et annexes datant du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de céramique culinaire, présentant majoritairement une glaçure intérieure jaune, parfois verte, que Jean-Jacques Schwien date de l'époque de l'occupation de la maison (fin XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle). Quelques tessons de céramique grise indiquent une présence plus ancienne, dont les éléments se trouvent certainement enfouis.

### L'intérêt historique du site

Déjà remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle, inoccupée de longue date et ses ouvertures maintenant fermées par des panneaux, cette maison s'est détériorée en peu d'années. Il est indispensable de collecter le plus rapidement possible les informations qu'elle peut nous livrer avant d'être déconstruite. Une étude archéologique du bâti permettrait de relever et de dater les différents éléments de cette construction et de voir s'il existait des aménagements particuliers dans une maison faisant partie d'un *Dinghof*. L'ensemble de la parcelle, sur laquelle s'élèvent aussi une grange et de petites dépendances à pan-de-bois, devrait absolument faire l'objet d'une exploration

archéologique complète. Celle-ci permettrait de savoir quelles ont été les installations propres à la cour domaniale et comment elles ont évolué dans le temps. En effet, « l'étude de la localisation [des cours domaniales] et des structures architecturales qui s'y rapportent reste à faire », écrit le Pr. Georges Bischoff (*Dictionnaire historique des institutions de l'Alsace*, Strasbourg, 2012). D'après l'historien Bernhard Metz, la continuité de cette installation domaniale dans un même lieu et sur plusieurs siècles confère au site un réel intérêt historique, non seulement pour Schiltigheim, mais aussi pour l'ensemble de la région.

Une telle recherche sur ce type d'installation n'a, à ce jour, pas encore été effectuée en Alsace et la Ville de Schiltigheim pourrait mettre en valeur cette initiative, qui contribuera à éclairer le passé encore peu connu de la commune. Ce ne serait cependant qu'un pis-aller et la meilleure solution serait de rénover la maison du *Dinghof* après étude et avec précaution, en la maintenant sur son emplacement actuel.



## BULLETIN D'ADHESION / REJOIGNEZ-NOUS !

À renvoyer à la SCMHA,  
2 place du Château, 67000 Strasbourg, accompagné du règlement par chèque bancaire.

M./M<sup>me</sup>/M<sup>lle</sup> .....

Adresse .....

Téléphone / Courriel .....

Souhaite(nt) adhérer à la SCMHA pour une cotisation de ..... €.

Date

Signature

Membre titulaire 35 €  
Membre bienfaiteur 55 €  
Membre étudiant 20 €

Couple titulaire 45 €  
Couple bienfaiteur 66 €  
Couple étudiant 30 €

Votre adhésion vous donne droit aux *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire* de l'année courante, à l'entrée aux conférences, à l'accès gratuit aux Musées de la Ville de Strasbourg et à la participation aux sorties. Un reçu fiscal est établi pour les dons.



## Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace - SCMHA -

Palais Rohan, 2 place du Château,  
67000 Strasbourg

Attention : nouvelles coordonnées

03 88 35 94 62 - scmha@orange.fr - www.scmha.fr

Horaires du secrétariat : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h  
(sauf en juillet et en août)

Les opinions exprimées dans les articles de la *Lettre d'information* n'engagent que leur auteur.

## À VOS AGENDAS

### PROCHAINES CONFÉRENCES

Les conférences sont organisées en collaboration avec l'Université de Strasbourg et la Région Grand Est. Elles ont lieu le lundi (sauf indication contraire), de 18h30 à 20h, à la Maison de la Région Grand Est, 1 place Adrien Zeller à Strasbourg (Tram B et E, arrêt Wacken). Entrée libre. Des précisions (date, lieu, résumé) peuvent être obtenues sur le site internet de la Société.

**7 novembre 2016**

**Satire et propagande. Les collections strasbourgeoises d'imprimés de guerre au musée Würth à Erstein.**

Par Claire HIRNER (Musée Würth à Erstein), Franck KNOERY (Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg), Florian SIFFER (Cabinet des estampes et des dessins de Strasbourg)

**5 décembre 2016**

**Émile Salomon (1833-1913), un architecte alsacien au service du patrimoine.**

Par Véronique UMBRECHT (historienne de l'Art, chercheur associé de l'EA 3400 - ARCHE - de l'Université de Strasbourg)

**16 janvier 2017**

**Un collectionneur passionné : le chanoine Eugène Muller (1861-1948).**

Par Benoît JORDAN (Conservatoire du patrimoine religieux en Alsace)

**6 février 2017**

**Transferts culturels dans l'architecture et l'urbanisme à Strasbourg (1830-1940). Un bilan du projet Metacult.**

Par Anne-Marie CHÂTELET (École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg)

**6 mars 2017**

**Le site néolithique d'Achenheim : violence collective en Alsace à la fin du 5<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.**

Par Fanny CHENAL et Philippe LEFRANC (Institut national de recherches archéologiques préventives)

### PROCHAINES SORTIES CULTURELLES

La Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace vous propose les sorties suivantes. Elles sont organisées en collaboration avec l'Université Populaire. Elles se déroulent sur une demi-journée ou une journée. Les moyens de déplacement sont adaptés aux besoins (voiture particulière, train ou car, plus rarement circuits pédestres). Elles sont toujours guidées par un spécialiste de la question. Elles feront l'objet de l'envoi d'un programme et d'un bulletin d'inscription préalable. Pour les sorties en car et en train, l'inscription est obligatoire.

**Dimanche 30 octobre 2016** (après-midi ; voitures particulières)

**Sur les traces des Hohenstaufen.** Les églises de Walbourg et de Haguenu, centres historiques de la présence des Hohenstaufen en Alsace.

**Dimanche 19 février 2017** (journée ; en train)

**Francfort-sur-le-Main, Städelmuseum.** Découverte de l'exposition sur le masculin et le féminin (*Geschlechterkampf. Franz von Stuck bis Frida Kahlo*), illustrée avec des œuvres de 150 artistes européens.

**Dimanche 9 avril 2017** (journée ; en car)

**Autour de Bâle, du Moyen Âge et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.** L'église fortifiée de Muttentz, le château de Birseck et le jardin romantique d'Arlesheim.

**Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017** (après-midi ; en voitures particulières)

**Autour du Mont Sainte-Odile.** Promenade entre édifices religieux, châteaux et mur païen. Visite sous la conduite de Guy BRONNER.

**Lundi 5 juin 2017** (après-midi ; voitures particulières)

**Le Florival (près de Guebwiller).** Découverte d'un paysage vosgien marqué par un habitat, des activités humaines et un climat particuliers. Visite sous la conduite de Jérôme RAIMBAULT et Franck SCHWARZ.

**Dimanche 25 juin 2017** (journée ; en car)

**Rottweil.** Découverte du site romain, de la ville impériale ayant abrité une cour de justice à l'Époque Moderne et la superbe collection du doyen Dursch, du *Dominikanermuseum*, illustrant la sculpture des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles de la région souabe.